

Accéder à une formation correspond à la première étape importante pour les jeunes qui ont connu une interruption de formation, mais s'y maintenir jusqu'à l'obtention d'une certification représente également un défi majeur. Cet indicateur décrit le taux de maintien en formation pour les jeunes ayant repris une école ou un apprentissage après leur passage par le dispositif CAP Formations (cf. *Définitions*).

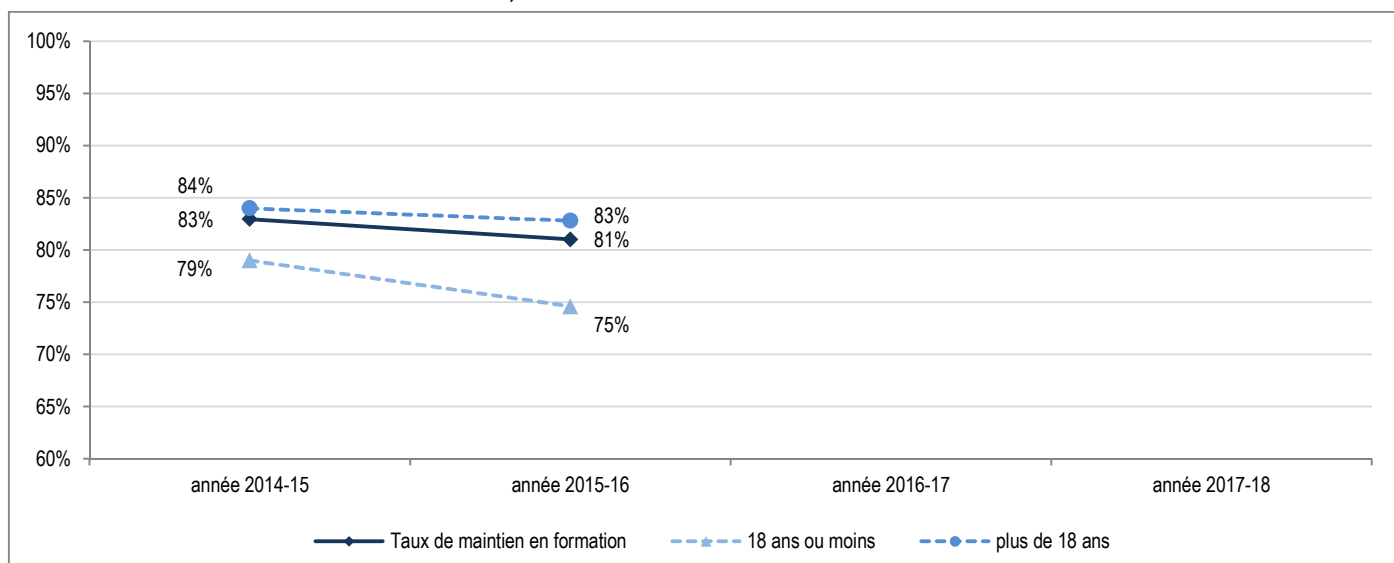
Partant du constat que l'objectif des autorités publiques est d'amener le maximum de jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, le présent indicateur permet d'avoir une vision sur la durabilité de la reprise de formation et se lit de manière complémentaire au taux de retour en formation après un passage par CAP Formations (cf. indicateur 4).

Population de référence

Jeunes pris en charge par le dispositif CAP Formations dont le suivi s'est terminé entre le 01.08.2015 et le 31.07.2016 (cas clôturés) et qui ont repris une formation recensée dans la base de données scolaires du DIP (nBDS). Le calcul de cet indicateur inclut deux années scolaires de recul (une achevée et une débutée) pour attester le maintien en formation l'année scolaire suivante ou l'obtention d'une certification (N = 382). Le taux de maintien correspond à la proportion de jeunes qui, l'année scolaire suivant la reprise de leur formation, sont restés en formation (pas nécessairement au sein de la même formation mais en étant toujours scolarisés) ou ont terminé leur formation avec une certification.

Plus de 8 jeunes sur 10 se maintiennent dans la formation reprise après CAP Formations

6.1 Taux de maintien en formation sur deux ans, selon l'année de fin du suivi à CAP Formations

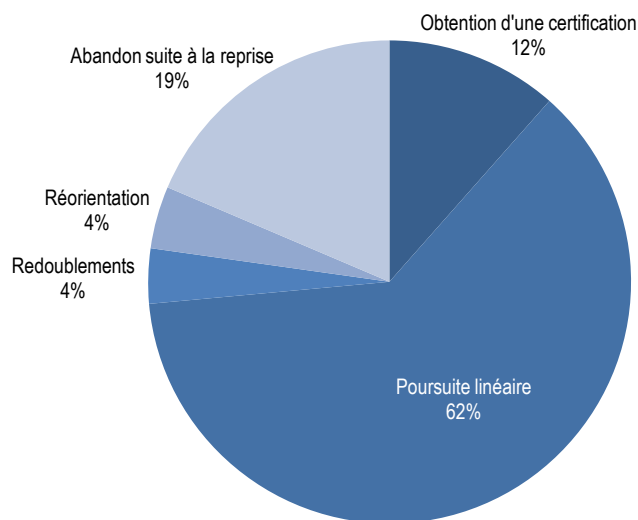


Sources : SRED – nBDS/Casenet

Le taux de maintien en formation s'élève à 81% (Fig. 6.1). Dans l'ensemble, ce taux est relativement stable dans le temps (83% pour la cohorte 2014-15 et 81% pour celle de 2015-16). Le retour en formation est donc durable (deux années consécutives de formation) pour plus de 8 jeunes sur 10. La déclinaison du taux de maintien selon l'âge au moment de la reprise de formation montre que les plus jeunes (18 ans ou moins) connaissent un taux de maintien en formation plus faible (75% vs 83% pour les plus de 18 ans). Ces jeunes mineurs ayant connu une interruption de formation relativement tôt dans leur scolarité, souvent sans avoir pu accéder à une filière certifiante, semblent éprouver un peu plus de difficultés que les autres à s'y maintenir.

Plus de six jeunes sur 10 (62%) de la cohorte analysée ici connaissent une reprise de formation durable dans le cadre d'un parcours scolaire linéaire, avec soit un passage à l'année de scolarité suivante dans la même filière de formation (p. ex. reprise de formation en 1^{re} année de CFC employé de commerce, et scolarisé en 2^e dans le même CFC l'année suivante), soit un passage d'une structure de transition à une filière certifiante (Fig. 6.2). Par ailleurs, 12% des jeunes obtiennent une certification suite à la reprise de formation. Au total, trois quarts de la cohorte a obtenu ou est susceptible d'obtenir une certification dans le cadre d'une reprise de formation avec un parcours linéaire. Les réorientations, qui portent principalement sur des passages de l'ECG vers la formation professionnelle ou des formations CFC vers les formations AFP, concernent 4% des jeunes. Relevons aussi que 4% des jeunes connaissent un redoublement après leur reprise de formation.

6.2 Situation des jeunes suite à la reprise d'une formation à la sortie de CAP Formations (année 2015-16)

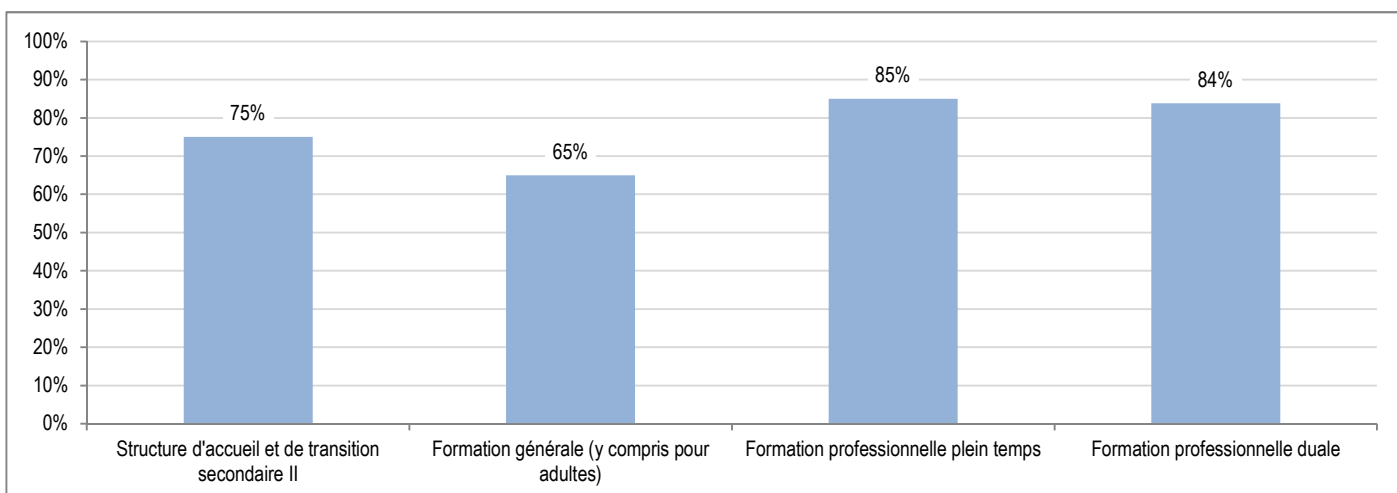


Sources : SRED – nBDS/Casenet

Le taux de maintien varie selon la formation reprise

Le taux de maintien se révèle assez différent selon le type de formation entreprise à l'issue du suivi à CAP Formations (Fig. 6.3). Ainsi, pour ceux qui reprennent leur formation dans le cadre d'une formation générale (principalement École de culture générale) ou dans une structure de transition (principalement Centre de la transition professionnelle [CTP], le taux de maintien en formation est plus faible (65% et 75%). À l'opposé, les jeunes qui accèdent à un apprentissage dual après CAP Formations s'y maintiennent dans 84% des cas. D'une part, ce taux de maintien élevé est probablement lié aux modalités d'accès à l'apprentissage dual, qui implique une sélection opérée par les entreprises formatrices lors de la recherche d'une place d'apprentissage. D'autre part, on peut formuler l'hypothèse que les jeunes qui accèdent à une formation en alternance suite à une interruption de formation sont peut-être plus à l'aise avec ce mode d'enseignement, qui permet notamment une mise en pratique des enseignements théoriques dans le milieu de l'entreprise.

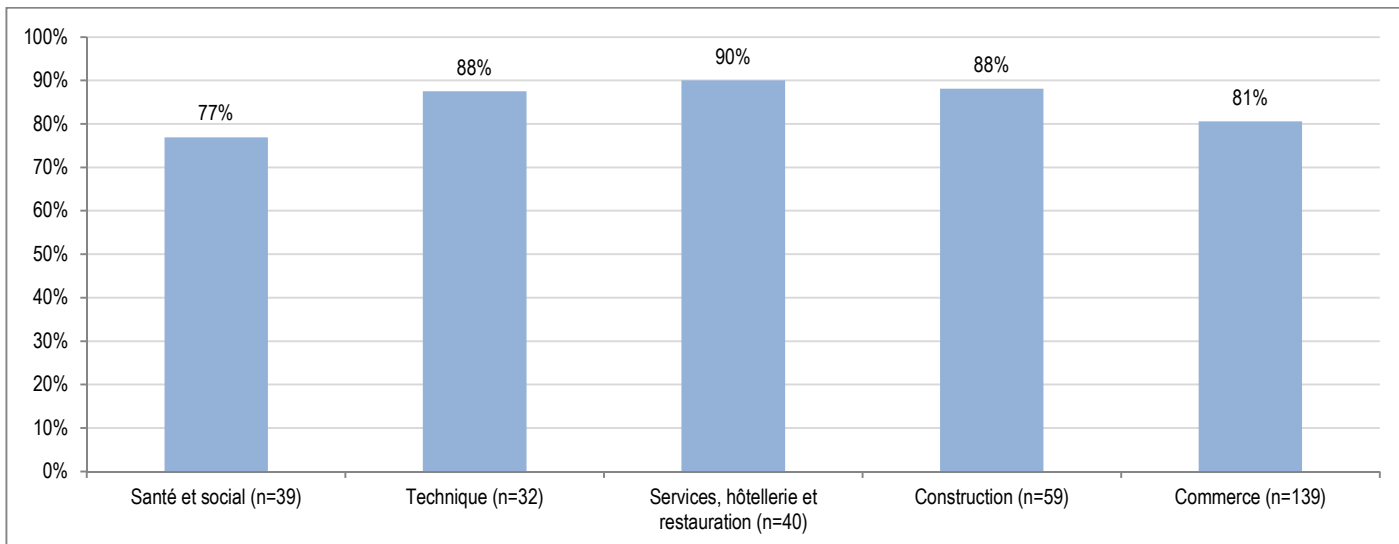
6.3 Taux de maintien en formation (sur deux ans) selon la filière reprise après CAP Formations (année scolaire 2015-16)



Sources : SRED – nBDS/Casenet

Le taux de maintien en formation varie également selon le domaine de formation professionnelle : les jeunes qui reprennent une formation dans le domaine de la construction, du technique ou des services, hôtellerie et restauration connaissent les taux de maintien les plus élevés (entre 88% et 90%) alors que ceux du domaine de la santé et du social présentent un taux de maintien en formation plus bas (77%) (Fig. 6.4). Le taux de maintien en formation pour les jeunes ayant entrepris une formation dans le domaine du commerce est de 81%, alors qu'il était de 90% l'année précédente. Il faudrait voir si cette tendance à la baisse se confirme dans les années à venir.

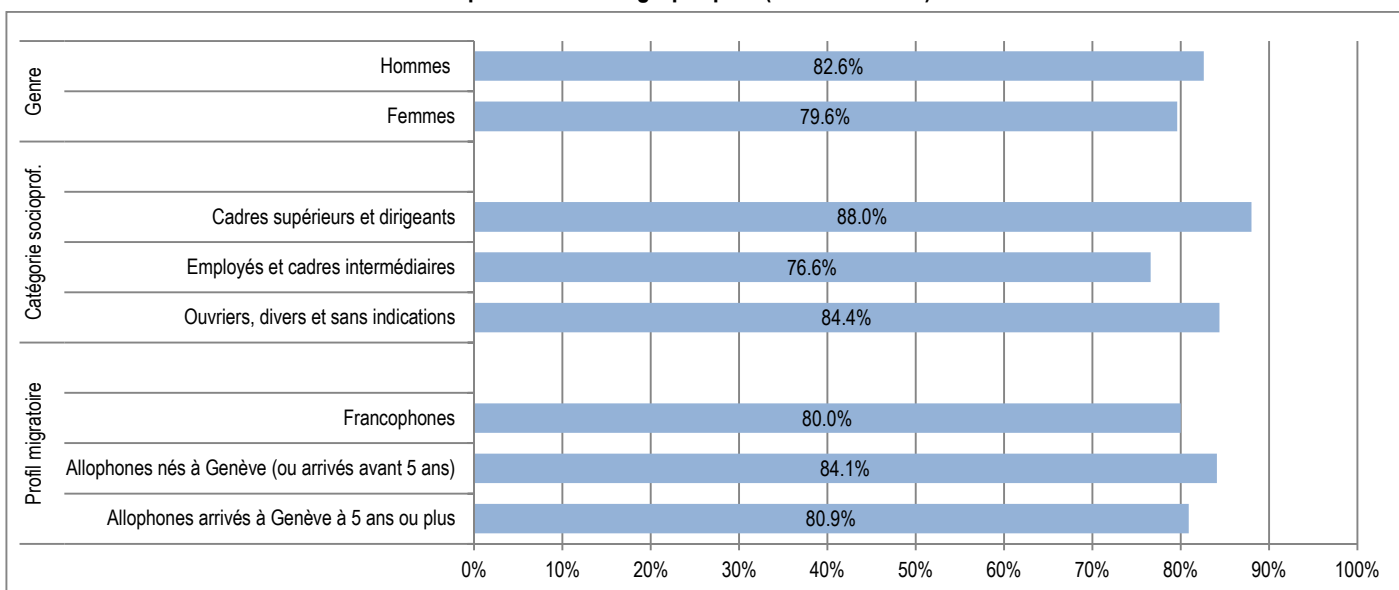
6.4 Taux de maintien en formation (sur deux ans) selon le domaine de formation professionnelle, à la sortie de CAP Formations (année 2015-16)



Sources : SRED – nBDS/Casenet

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes n'influencent pas fortement le taux de maintien en formation (Fig. 6.5). C'est d'ailleurs également le cas pour le taux de retour en formation à la sortie de CAP Formations. Relevons néanmoins que cette stabilité contraste avec les résultats de l'indicateur 1 (*Interruptions de formation entre deux rentrées scolaires consécutives*), qui montre que la probabilité pour les jeunes de connaître une interruption de formation varie sensiblement selon leurs caractéristiques sociodémographiques. En d'autres termes, si le fait de connaître le décrochage est corrélé aux caractéristiques sociodémographiques, le retour et le maintien en formation après un passage par CAP Formations sont peu dépendants de ces mêmes caractéristiques.

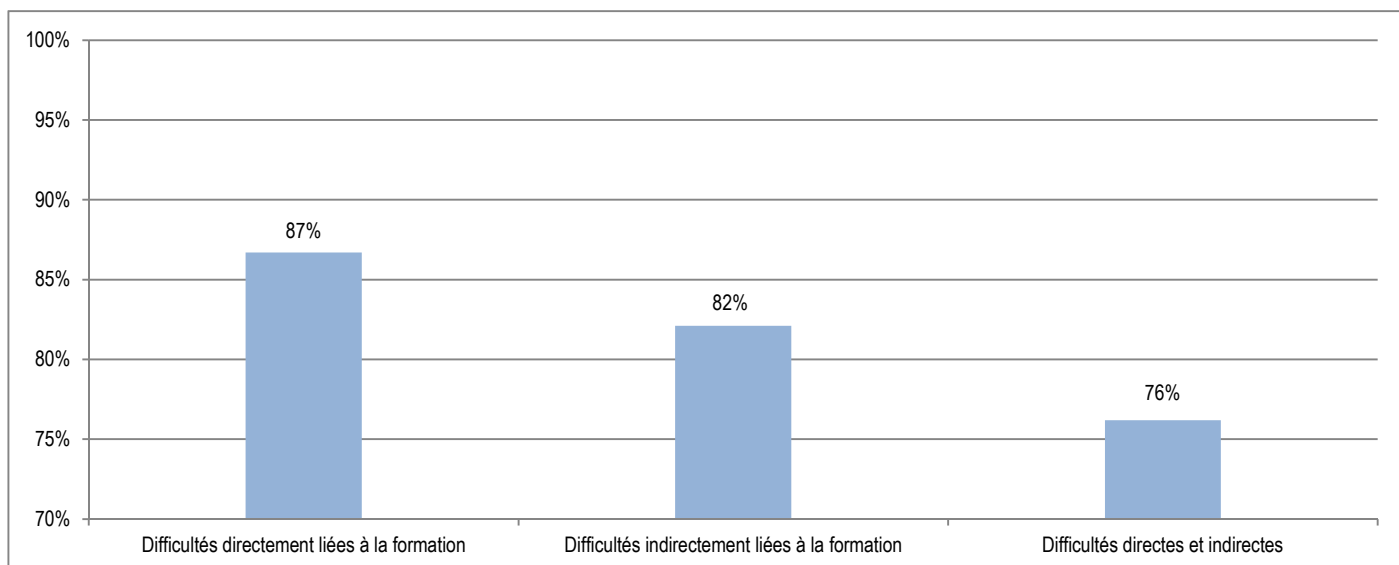
6.5 Taux de maintien selon les caractéristiques sociodémographiques (année 2015-16)



Sources : SRED – nBDS/Casenet

Le taux de maintien en formation varie selon le type de difficultés recensées par CAP Formations (Fig. 6.6). Il est plus élevé pour les jeunes qui connaissent exclusivement des difficultés en lien avec la formation (87%), alors que le taux de maintien est plus faible (76%) pour celles et ceux qui cumulent des difficultés en lien direct avec la formation (d'ordre scolaire ou comportemental) et des difficultés qui lui sont moins directement associées (sociales, sanitaires, financières ou familiales principalement). Par ailleurs, comme présenté dans l'indicateur 4, ces jeunes connaissent également un taux de retour en formation plus faible.

6.6 Taux de maintien en formation selon le niveau de difficultés recensées à l'entrée de CAP Formations (année 2015-16)



Sources : SRED – nBDS/Casenet

Pour en savoir plus

Définitions

CAP Formations est conçu comme un guichet unique destiné aux jeunes en décrochage dans le canton de Genève. Il s'adresse aux jeunes résidents ou aux jeunes dont les parents ont un lien fiscal avec le canton, sans certificat de niveau secondaire II, âgés de 15 à 25 ans et qui ont interrompu une formation de niveau secondaire II ou qui n'ont pas commencé de formation à l'issue de l'obligation scolaire. CAP Formations propose une prise en charge selon le principe du suivi individualisé. Le dispositif dispense en outre des mesures de soutien et délègue d'autres mesures à des prestataires externes.

<http://www.citedesmetiers.ch/cdmt/Cite-des-metiers-du-Grand-Genève/Rupture-de-formation/CAP-Formations>

Difficultés directement et indirectement liées à la formation

Les difficultés directement liées à la formation (ou difficultés directes) désignent les difficultés scolaires et comportementales, situées dans le champ de la formation. Les difficultés indirectement liées à la formation (ou difficultés indirectes) comprennent les difficultés familiales, sociales, financières, judiciaires ou encore de santé ; bien qu'elles affectent la formation, elles ne lui sont pas directement associées.

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS) et de la base de données Casenet, utilisée par CAP Formations (extraction le 08.12.2017).

Références bibliographiques

Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). « Les parcours de formation des jeunes en difficultés à la fin du cycle d'orientation ». *Note d'information du SRED, No 65*. Genève : Service de la recherche en éducation.